



Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence

Procès-verbal

N° de la réunion : 06
Date : le jeudi 21 septembre 2023
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : Riley Brockington, conseiller, David Hill, conseiller, Jessica Bradley, conseillère, Laura Dudas, conseillère, Sean Devine, conseiller, Allan Hubley, conseiller, Laine Johnson, conseillère, Clarke Kelly, conseiller, Matt Luloff, conseiller, Stéphanie Plante, conseillère

Absent(s): Steve Desroches, conseiller (tel qu'avisé)

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le mercredi 20 septembre dans le rapport 6 du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le mercredi 20 septembre, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, est le jeudi 21 septembre, à 8 h 30.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 5 du CSPPSU – le jeudi 15 juin 2023

Adopté

4. Réponses aux demandes de renseignements

4.1 CSPPSU 04-01 - Inquiétudes relatives à la sécurité en ce qui a trait aux morsures et aux attaques de chiens

4.2 CPS 03-22 - Maisons de chambres

5. Bureau du greffier municipal

5.1 Rapport de situation – demandes de renseignements et motions du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence pour la période se terminant le 12 septembre 2023

Dossier no. ACS2023-OCC-CCS-0110 - À l'échelle de la ville

Recommandation du rapport

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence prenne connaissance de ce rapport.

Reçu

6. Direction générale des services de protection et d'urgence

6.1 Rapport annuel 2021 et 2022 du Service des incendies d'Ottawa

Dossier: ACS2023-EPS-OFS-0001 - À l'échelle de la ville

Ryan Perrault, gestionnaire, Services de soutien technique et aux activités de la Direction générale des services de protection et d'urgence (DGSPU), représentant Kim Ayotte, directeur général, présente Paul Hutt, chef du Service des incendies d'Ottawa de la DGSPU, qui donne une présentation détaillée sur le rapport et souhaite la bienvenue à Nick DeFazio, agent d'information du public de la DGSPU, présent pour répondre aux questions. Une copie de la présentation de la DGSPU est conservée au greffe municipal.

Au terme de la période de questions au personnel et des délibérations du Comité, la recommandation du rapport est présentée au Comité et ADOPTÉE telle quelle.

Recommandation du Rapport

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil de prendre connaissance de ce rapport.

Reçu

6.2 Examen du Règlement concernant les boîtes de dons de vêtements

Dossier: ACS-2023-EPS-PPD-0002 - À l'échelle de la ville

Ryan Perrault, gestionnaire, Services de soutien technique et aux activités de la Direction générale des services de protection et d'urgence (DGSPU), présente Valerie Bietlot, gestionnaire, Élaboration de politiques publiques, David Kurs, spécialiste, Révision des règlements municipaux, et Joshua Davis, spécialiste, Révision des règlements municipaux, tous de la DGSPU. M^{me} Bietlot et M. Kurs donnent ensuite une présentation détaillée sur le rapport. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Le Comité reçoit ensuite Simon Langer, de Diabète Canada, qui illustre son propos à l'aide d'une présentation. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal. Le Comité a aussi reçu de la correspondance de Cheryl Parrott, de la Hintonburg Community Association. Ce document est aussi conservé au greffe municipal.

Au terme de la période de questions aux intervenants et au personnel et des délibérations, la recommandation du rapport est présentée au Comité

et ADOPTÉE telle quelle. On donne aussi au personnel l'instruction ci-dessous, que ce dernier accepte.

Directives au personnel (D. Hill)

Que le personnel des Services des règlements municipaux présente un rapport sur ce programme au Comité dans le cadre de son prochain Rapport annuel sur les principaux indicateurs de rendement, comprenant les détails suivants :

- Le nombre de sites enregistrés
- Le montant des recettes générées
- Les enjeux liés à l'administration du programme
- Les commentaires des intervenants

Recommandation(s) du Rapport

Le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande que le Conseil municipal approuve le texte proposé du Règlement concernant les boîtes de dons de vêtements selon les modalités exposées dans ce rapport et selon la forme générale reproduite dans la pièce 1.

Adopté

7. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

8. Information distribuée auparavant

8.1 Mise à jour sur le régime réglementaire de location à court terme

No. du dossier: ACS2023-EPS-BYL-0003 - À l'échelle de la ville

Le vice-président D. Hill présente la motion suivante pour inscrire ce point à l'ordre du jour aux fins de discussion.

Motion n° EPPSC 2023-06-01

Qu'en vertu du paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure* (n° 2022-410), le Comité des services de protection et de préparation aux situations

d'urgence approuve la suspension des Règles de procédure afin que soit examiné le point suivant :

8. Information distribuée auparavant

8.1 Mise à jour sur le régime réglementaire de location à court terme

Dossier n° ACS2023-EPS-BYL-0003 – À l'échelle de la Ville

Adopté

Mme Jennifer Therkelsen, gestionnaire de programme, Application des règlements municipaux, Direction générale des services de protection et d'urgence, est présentée à l'assemblée pour répondre aux questions des membres. À la fin des discussions, ce point est REÇU tel que présenté.

Reçu

9. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

10. Demandes de renseignements

10.1 EPPSC 2023-03 – Normes de formation des agents d'application des règlements

Soumis par Conseillère S. Plante (de la part de Conseillère M. Carr):

Le rapport annuel 2021-2022 des Services des règlements municipaux indique que ceux-ci ont reçu 57 318 demandes de service en 2022, ce qui équivaut à 735 demandes par équivalent temps plein (ETP) à Ottawa. Toutes les directions des Services des règlements municipaux ont un rôle à jouer dans l'interprétation et l'application des règlements. Les agents d'application interagissent régulièrement avec le public et transmettent de l'information sur les règlements municipaux.

Dans ce contexte, le personnel peut-il répondre aux questions suivantes :

- Quelles formations et accréditations doivent avoir les agents d'application des règlements municipaux?
- À quelle fréquence doivent-ils renouveler ces éléments?
- Comment les différentes directions sont-elles formées en ce qui a trait à l'interprétation des politiques et des règlements municipaux?

- Comment communique-t-on les changements d'avis juridiques aux agents d'application et à toute la direction générale?

10.2 EPPSC 2023-04 – Coût d'une intervention lors d'une surdose

Soumis par Conseillère S. Plante:

Quel est le coût pour les Service des incendies d'Ottawa d'une intervention lors d'une surdose? Le montant doit comprendre :

- le départ du camion de la station (kilométrage);
- le taux horaire par pompier (Les pompiers attendent-ils l'arrivée de l'ambulance? Conduisent-ils le patient à l'hôpital?);
- le retour du camion à la station (kilométrage);
- l'équipement utilisé.

Veillez inclure l'information sur les coûts associés aux autres services de protection et d'urgence, le cas échéant (ex. : paramédics, application des règlements).

10.3 Équité, diversité et inclusion au Service d'incendie d'Ottawa

Soumis par Conseillère L. Johnson:

Le rapport annuel du Service des incendies d'Ottawa (SIO) vise à répondre aux exigences de l'Ottawa Fire Services Establishment By-law (no 2009-319). Toutefois, l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) font aussi partie intégrante de la réflexion sur la population que nous servons. Les pratiques d'EDI garantissent que les services fournis sont équitables et accessibles à toutes les personnes.

1. Le personnel peut-il rendre compte des avancées réalisées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, autant en milieu de travail que dans les services fournis, comme suit :
2. Le personnel peut-il présenter les données démographiques sur cinq ans suivantes pour les pompiers professionnels et les pompiers volontaires en milieu rural : pourcentage s'identifiant comme femme, pourcentage s'identifiant comme Autochtone, pourcentage s'identifiant membre d'un groupe racisé, pourcentage de francophones, pourcentage de membres parlant plus de deux langues

3. Le personnel peut-il résumer de façon détaillée comment les principes d'EDI s'incorporent aux pratiques de recrutement et d'embauche, notamment :
 - Quels efforts de communication ont été faits pour cibler les populations traditionnellement sous-représentées?
 - Est-il possible de s'identifier en tant que membre d'un groupe en quête d'équité lors de la mise en candidature?
 - Est-ce que des efforts sont faits pour que les comités d'embauche soient représentatifs de divers vécus (diversité d'identité de genre, de race et d'origine ethnique, par exemple)?
 - Quand le personnel entreprend des démarches de recrutement volontaire, quelle est l'attention accordée aux engagements professionnels et familiaux des candidates et candidats relativement à la disponibilité à répondre aux appels? Est-ce qu'une optique d'équité des genres est utilisée pour que les candidates ne soient pas discriminées si elles doivent prodiguer des soins à quelqu'un?
4. Le SIO peut-il présenter d'autres partenariats, engagements ou initiatives d'apprentissage et de sensibilisation visant à le diversifier davantage?
5. En 2020, le SIO a modifié les critères d'embauche de base des pompiers professionnels, exigeant l'obtention de la certification de pompier et d'un certificat médical avant la date limite de mise en candidature. Cette décision a-t-elle entraîné une diminution des candidatures parmi les groupes traditionnellement sous-représentés?

11. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

12. Levée de la séance

Prochaine réunion - Jeudi 19 octobre 2023

La séance est levée à 11 h 49.

Original à être signé par
C. Zwierzchowski, Coordonnateur
du comité

Original à être signé par
Conseiller R. Brockington,
Président